

Élections
Professionnelles
Paris Musées

Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Avant tout, défendons l'humain

Dans les musées, vous êtes au service des visiteurs... Mais qui se préoccupe de vous ?

La CFTC est là pour vous défendre

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre

Le Comité social territorial : CST

Le comité social territorial (CST) central va remplacer le comité technique (CT) et comprendra une « formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail » (formation SST) à la place de l'actuel CHSCT.

Le CST sera compétent sur les questions collectives, comme l'organisation générale des services, les méthodes de travail, les effectifs et les primes, la formation professionnelle continue, et tout ce qui a trait à l'hygiène, sécurité et santé au travail.

Les Conseils d'administration : CA

Le Conseil d'administration (CA) vote les délibérations issues du CST.

Trois délégués du personnel élus, ayant chacun un suppléant, y siègent pour représenter chaque catégorie A, B et C.

Pourquoi voter ?

- Pour défendre le service public face aux réformes des moyens et des conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

Comment voter ?

- Le vote aura lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site paris.neovote.com ;
- Un courrier reçu fin novembre précise votre identifiant en novembre ; une fois connecté, vous recevez un mot de passe par e-mail ou téléphone portable.

Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif !

1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux

CONTACT : syndicat-cftc@paris.fr | 06 86 59 46 65
PLUS D'INFO : www.syndicat-cftc.fr





SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

**Le Comité social territorial de l'EPPM est une instance importante.
Il statue sur les conditions de travail dans les musées !**

Comité social territorial

Candidats CFTC : titulaires

- 01. LEJEUNE Christian
- 03. ABLÉ DJOKO Noëlle
- 05. ROUBINE Joëlle
- 07. ANTOINE Véronique
- 09. GUNNOO Paméla
- 11. ARGAW Pierre

Candidats CFTC : suppléants

- 02. THEBAULT Élisabeth
- 04. PARIENTE Thierry
- 06. LAMOUR Grégory
- 08. MÉNÉGAUX Gille
- 10. GORGUET-BALLESTEROS Pascale
- 12. YRIMIA MINO Maria

Conseil d'administration catégorie A

- 01. CHAMPY-VINAS Cécilie
- 02. MÉNÉGAUX Gilles

Conseil d'administration catégorie B

- 01. THÉBAULT Élisabth
- 02. ARGAW Pierre

Conseil d'administration catégorie C

- 01. LEJEUNE Christian
- 02. ABLÉ Djoko Noëlle

POURQUOI VOTER POUR LA CFTC ?

1. Pour un syndicat qui agit dans votre intérêt : Par ses actions collectives au cours des 4 dernières années, son engagement en intersyndicale, le choix du dialogue et des résultats dans l'intérêt concret des personnels, la **CFTC** a défendu ses positions sur tous les sujets face aux élus et à l'administration : temps de travail, droits aux congés, télétravail...

2. Pour un syndicat indépendant, ouvert, constructif, humain et non catégoriel : La **CFTC** agit en toute autonomie. Avec la **CFTC**, pas besoin d'être syndiqué pour être entendu. Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

3. Pour un syndicat qui vous écoute et qu'on écoute : À travers toutes ses actions individuelles menées entre 2018 et 2022, la **CFTC** a permis à de très nombreux agents d'obtenir l'écoute de leur direction, la revalorisation ou la rectification de leur situation.

La CFTC : toujours proposer, pouvoir s'opposer !